

AVIS AUX ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS DE LA SICAV AXA PENSION :

AXA PENSION – 2024 -2026, AXA PENSION – 2027 -2029, AXA PENSION – 2030 -2032, AXA PENSION –

2033 -2035, AXA PENSION – 2036 -2038, AXA PENSION – 2039 -2041, AXA PENSION – 2042 -2044, AXA

PENSION – LONG – TERME, AXA PENSION – ZEN et AXA PENSION – FUTURE,

DE LA SICAV AXA France SMALL CAP

ET DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

AXA France OPPORTUNITES,

OPCVM DE DROIT FRANÇAIS

Paris – La Défense, le 12 septembre 2023

## Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires et/ou porteurs de parts des OPCVM indiqués ci-dessus (ci-après les « Fonds »).

A la suite de la publication du Règlement Délégué amendant le Règlement « SFDR », en date du 20 février 2023, pour intégrer les informations supplémentaires concernant le gaz fossile et le nucléaire, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) attend des acteurs une mise à jour des annexes précontractuelles pour les Fonds ayant un objectif de durabilité (article 9) ou qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales (article 8) au regard de la réglementation SFDR.

En conséquence, à partir du 15 septembre 2023, les annexes précontractuelles des Fonds seront mises à jour conformément aux nouvelles exigences concernant les activités du gaz et du nucléaire en lien aux règles de la taxinomie européenne (nouvelle question OUI/NON et, si la réponse à cette question est OUI, le graphique taxinomie est modifié).

Il est à noter que cette évolution règlementaire ne constitue pas une mutation et ne requiert ni un agrément AMF ni une action spécifique de votre part.

Les nouvelles annexes d'informations précontractuelles rattachées à leur prospectus respectif seront, à compter du 15 septembre 2023, mise en ligne à l'adresse de notre site internet : <a href="https://funds.axa-im.com/">https://funds.axa-im.com/</a>

Nous attirons votre attention également sur le fait que l'ensemble de la documentation règlementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

## **AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS**

Tour Majunga – La Défense 9 – 6 place de la Pyramide 92908 PARIS – La Défense Cedex - France

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

La Société de Gestion.

AXA Investment Managers Paris
Société anonyme au capital de 1.421.906 €, 353 534 506 R.C.S. Nanterre
Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF n° GP92008 en date du 7 avril 1992
N° TVA Intracommunautaire : FR01353534506
Siège social : Tour Maiunga - La Défense 9 - 6 place de la Pyramide - 92800 Puteaux

Siège social : Tour Majunga - La Défense 9 - 6, place de la Pyramide - 92800 Puteaux Adresse postale : Tour Majunga - 6, place de la Pyramide - 92908 Paris - La Défense cedex

Téléphone : 01 44 45 70 00